

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

3 May 2022

- **Budget performance for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 and proposed budget for the period from 1 July 2022 to 30 June 2023 for the United Nations Interim Force in Lebanon** (*ACABQ report A/76/760/Add.1*)
- **Budget performance for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 and proposed budget for the period from 1 July 2022 to 30 June 2023 for the United Nations Peacekeeping Force in Cyprus** (*ACABQ report: A/76/760/Add.11; related reports: A/76/549, A/76/696*)
- **Budget performance for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 and proposed budget for the period from 1 July 2022 to 30 June 2023 for the United Nations Interim Administration Mission in Kosovo** (*ACABQ report: A/76/760/Add.3; related reports: A/76/525, A/76/674*)
- **Budget performance for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 and proposed budget for the period from 1 July 2022 to 30 June 2023 for the United Nations Disengagement Observer Force** (*ACABQ report A/76/760/Add.2*)

Mr. Chairman, Distinguished Members and Representatives of the Secretary-General,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the United Nations Interim Force in Lebanon, the United Nations Peacekeeping Force in Cyprus, the United Nations Interim Administration Mission in Kosovo, and the United Nations Disengagement Observer Force, on the budget performance for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021, and on the proposed budget for the period from 1 July 2022 to 30 June 2023.

On UNIFIL, for 2020/21, the General Assembly appropriated an amount of \$480,649,100 by its resolution 74/292, and expenditure amounted to \$468,733,300 for a budget implementation rate of 97.5 per cent.

The proposal of the Secretary-General for 2022/23 amounts to \$507,223,400 and comprises \$339,406,100 under military and police personnel; \$116,612,500 under civilian personnel; and \$51,204,800 under operational costs. This represents an increase of 6.4 per cent, or \$30,381,400 compared to 2021/22.

The Advisory Committee recommends against the establishment of one Senior Coordination Officer (P-5) post in the Office of the Principal Coordinator and one temporary Programme Management Officer position at the P-4 level but recommends the establishment of one temporary Programme Management Officer position at the P-3 level.

The Advisory Committee therefore recommends that the proposed resources for 2022/23 be reduced including adjustments under operational costs by \$2,802,900, from \$507,223,400 to \$504,420,500.

Mr. Chairman.

On UNFICYP, for 2020/21, the General Assembly appropriated an amount of \$51,750,100 by its resolution 74/285, and expenditure amounted to \$51,726,300 for a budget implementation rate of 100.0 per cent.

The proposal of the Secretary-General for 2022/23 amounts to \$54,507,700 and comprises \$23,948,700 under military and police personnel; \$16,368,400 under civilian personnel; and \$14,190,600 under operational costs. This represents an increase of \$709,700, or 1.3 per cent, compared to 2021/22.

In paragraph 8 of its resolution 75/299, the General Assembly had endorsed the recommendations of the Advisory Committee not to establish the posts of Mission Planning Officer (P-4), Environmental Affairs Officer (P-3) and to discontinue the position of Human Resources Officer (P-3) in the 2021/22 period. The Advisory Committee notes that the Secretary-General is submitting

largely the same proposals again for the 2022/23 period, without a reference to the Assembly resolution in the budget report and without a significant change on the ground so as to merit the resubmission of the proposals. The Committee therefore recommends against the establishment of the three posts in the upcoming 2022/23 period.

The Advisory Committee therefore recommends that the proposed resources for 2022/23 be reduced, including adjustments under operational costs, by \$489,100, from \$54,507,700 to \$54,018,600.

Mr. Chairman,

On UNMIK, for 2020/21, the General Assembly appropriated an amount of \$39,827,300 by its resolution 74/288, and expenditure amounted to \$39,682,800 for a budget implementation rate of 99.6 per cent.

The proposal of the Secretary-General for 2022/23 amounts to \$41,947,300 and comprises \$734,800 under military and police personnel; \$33,275,000 under civilian personnel; and \$7,937,500 under operational costs. This represents an increase of 1.6 per cent, or \$648,800 compared to 2021/22.

The Board of Auditors has noted the liquidity situation and related financial risks of the Mission. The Advisory Committee is increasingly concerned about the continuing deterioration of the cash position of the Mission, as the outstanding contributions of \$45.1 million in February 2022 were higher than the appropriation of \$41.3 million approved for the 2021/22 period.

In paragraph 9 of its resolution 75/301, the General Assembly had decided not to reassign and convert the post of Associate Legal Officer (P-2) in the Justice and Corrections Section of the Office of Rule of Law to an Associate Programme Management Officer (National Professional Officer) post. The Advisory Committee notes that the Secretary-General is resubmitting the same proposal for 2022/23 without a reference to the Assembly resolution in the budget report. The Committee considers that, as a matter of principle, the decisions of the Assembly should be implemented. The Committee is not fully convinced by the information provided for the resubmission of the proposal for the reassignment and conversion of the P-2 post and trusts that more clarification and justifications will be provided to the Assembly.

The Advisory Committee therefore recommends that the proposed resources for 2022/23 be reduced including adjustments under operational costs, by \$98,700, from \$41,947,300 to \$41,848,600.

Mr. Chairman,

Finally on UNDOF, for 2020/21, the General Assembly appropriated an amount of \$63,343,200 by its resolution 74/291, and expenditure amounted to \$60,282,300 for a budget implementation rate of 95.2 per cent.

The proposal of the Secretary-General for 2022/23 amounts to \$64,868,800 and comprises \$38,970,300 under military and police personnel; \$15,406,900 under civilian personnel; and \$10,491,600 under operational costs. This represents an increase of 6.0 per cent or \$3,650,600, compared to 2021/22.

The Advisory Committee recommends, at this stage, against the conversion of one general temporary assistance Engineering Officer position to an international post (P-3) in view of the near-completion of works on the Bravo side and the related reduced related workload, as well as the reinforcement of the Engineering Section through the reassignment of one national post of Facilities Management Assistant, whereby the Section would comprise 22 staff in 2022.23.

The Advisory Committee therefore recommends that the proposed resources for 2022/23 be reduced including adjustments under operational costs, by \$199,300, or from \$64,868,800 to \$64,669,500.

Thank you, Mr. Chairman.

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

3 May 2022

Final disposition of the assets of the United Nations Mission for Justice Support in Haiti

(ACABQ report: A/76/801; SG report: A/76/747)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the final disposition of the assets of the United Nations Mission for Justice Support in Haiti. The Secretary-General's report provides information on the final disposition of all assets, including those gifted, transferred, disposed of locally, and written off.

The Advisory Committee reiterates the importance of documenting, updating and sharing lessons learned and best practices arising from recent dispositions of assets and trusts that the Secretary-General will update and apply the lessons learned from the disposition of assets in MINUJUSTH. The Advisory Committee also trusts that the Secretary-General will ensure the implementation of the recommendation of the Board of Auditors in order to minimize the losses to the Organization.

Subject to its observations and recommendations set out in its report, the Advisory Committee recommends that the General Assembly take note of the report of the Secretary-General.

Thank you, Mr. Chairman.

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

3 May 2022

**Budget performance of the African Union-United Nations Hybrid Operation in Darfur for
the period from 1 July 2020 to 30 June 2021**

(ACABQ report: A/76/807)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the Budget performance of the African Union-United Nations Hybrid Operation in Darfur for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021.

As indicated in the Secretary-General's report, the appropriation for the reporting period amounted to 484,687,100. By way of background, in his previous report (A/75/597), the Secretary-General set out the proposed budget for the maintenance of UNAMID for the period from 1 July 2020 to 30 June 2021, which amounted to \$474,041,600 gross (\$458,822,800 net). Following the recommendation of the Advisory Committee (A/75/633, para. 36), the General Assembly in its resolution 75/251 A of 31 December 2020 authorized the Secretary-General to enter into commitments for the operation in an amount not exceeding \$198,779,900 for the period from 1 January to 30 June 2021, taking into account the amount of \$240,182,900 previously authorized by the General Assembly for the Operation for the period from 1 July to 31 December 2020 under the terms of its resolution 74/261 C.

In response to the adoption of the Security Council resolution 2559 (2020) of 22 December 2020, where the Council decided to terminate the mandate of UNAMID as of 31 December 2020, the Secretary-General in his note A/75/800 of 5 March 2021 requested the General Assembly to grant him authority to enter into commitments with assessment in the total amount of \$46,724,300 gross (\$39,917,600 net) for the responsible drawdown of UNAMID for the period from 1 January to 30 June 2021. Following the recommendation of the Advisory Committee (A/75/839, para. 20), the General

Assembly in its resolution 75/251 B authorized the Secretary-General to enter into commitments for the Operation in an amount not exceeding \$45,724,300 for the period from 1 January to 30 June 2021, taking into account the amount of \$240,182,900 for the period from 1 July to 31 December 2020 and the amount of \$198,779,900 for the period from 1 January to 30 June 2021 previously authorized by the General Assembly for the Operation under the terms of its resolutions 74/261 C and 75/251 A, respectively.

In his present report, the Secretary-General indicates that UNAMID incurred \$477.3 million in expenditure for the reporting period, representing a resource utilization rate of 98.5 per cent, compared with \$509.3 million in expenditure and a resource utilization rate of 99.0 per cent in the 2019/20 period. The unencumbered balance of \$7.3 million reflects the effect of (a) reduced requirements of \$4.9 million for operational costs, resulting primarily from the lower-than-budgeted requirements under other services, supplies and equipment due to a smaller number of assets transferred from UNAMID, and the cancellation of programmatic activities; and (b) reduced requirements under civilian personnel in the amount of \$2.3 million, resulting primarily from lower-than-budgeted payments due to the earlier separation of international staff members from service than estimated in the approved budget.

Upon request, the Advisory Committee was provided with the financial position of the mission, as at 31 March 2022. The Committee trusts that updated information on the financial position, including the outstanding contribution of Member States to UNAMID will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the present report. Upon enquiry, the Committee was also informed that at 30 June 2019, the outstanding contributions to UNAMID were \$134.2 million, and reached \$209.2 million and \$179.6 million at end of June 2020 and June 2021, respectively. The Advisory Committee notes the current outstanding contributions of \$148 million as at 31 March 2022 and the negative trend of high outstanding contributions to the mission in previous cycles. The Advisory Committee recalls the repeated calls by the General Assembly for all Member States to pay their assessed contributions on time, in full and without condition.

On staffing, the Advisory Committee with provided with information on the Mission's incumbency, the cases of management evaluation raised by separated staff, and the criteria for the selection of the liquidation team. The Advisory Committee trusts that updated information on the

incumbency status, as well as the status of pending management evaluation cases will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the present report. As for the selection of the liquidation team, the Committee considers that any selection criteria should be objective, transparent, and relate to the experience and competencies required for each function.

The Advisory Committee further notes the lessons learned from the UNAMID liquidation and trusts that such lessons will be incorporated into guidance documents and shared with future downsizing missions, as appropriate. As regards, coordination with United Nations country team and UNITMAS, The Advisory Committee trusts that the key lessons learned, and the approved recommendations of the oversight bodies will be taken into consideration in the planning of the transition and closure of a mission, with a view to improve coordination with and the transfer of residual activities, including programmatic ones, to the United Nations country team, rather than their continued implementation by the mission.

Mr. Chairman,

Taking into account the history of UNAMID's financial position, the level of the cash shortfall (\$52,180,300), as well as the uncertainty of the timely payment of outstanding contributions (\$147,987,400), the Advisory Committee recommends that the General Assembly, on an exceptional basis:

(a) Take note of the total amount of \$18,953,000, comprising the unencumbered balance of \$7,344,300 with respect to the period from 1 July 2020 to 30 June 2021 and other revenue for the period ended 30 June 2021 amounting to \$11,608,700 from investment revenue (\$533,000), other miscellaneous revenue (\$2,002,500), and the cancellation of prior-period obligations (\$9,073,200); and

(b) Defer until consideration by the General Assembly of the final performance report of the Mission a decision on the treatment of the total amount of \$18,953,000 explained in subparagraph (a) above.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)

Le 3 mai 2022

- **Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023** (*rapport du CCQAB : A/76/760/Add.1*)
- **Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023** (*rapport du CCQAB : A/76/760/Add.11 ; rapports correspondants : A/76/549, A/76/696*)
- **Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023** (*rapport du CCQAB : A/76/760/Add.3 ; rapports correspondants : A/76/525, A/76/674*)
- **Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023** (*rapport du CCQAB : A/76/760/Add.2*)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Mesdames et Messieurs les Représentantes et Représentants du Secrétaire général,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la Force des Nations

Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

En ce qui concerne la FINUL et l'exercice 2020/21, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 480 649 100 dollars dans sa résolution 74/292, et les dépenses se sont élevées à 468 733 300 dollars, ce qui correspond à un taux d'exécution de 97,5 %.

Le budget proposé par le Secrétaire général pour l'exercice 2022/23 s'établit à 507 223 400 dollars, soit 339 406 100 dollars au titre des militaires et du personnel de police, 116 612 500 dollars au titre du personnel civil et 51 204 800 dollars au titre des dépenses opérationnelles. Ce montant représente une augmentation de 6,4 % (30 381 400 dollars) par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2021/22.

Le Comité consultatif recommande de ne pas créer un poste de coordonnateur(trice) hors classe (P-5) au sein du Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) principal(e) et de ne pas créer un emploi de temporaire de spécialiste de la gestion de programme (P-4) mais recommande de créer un emploi de temporaire de spécialiste de la gestion de programme (P-3).

Le Comité consultatif recommande donc que le montant des ressources demandées pour 2022/23 soit ramené de 507 223 400 à 504 420 500 dollars, soit une réduction de 2 802 900 dollars, résultant en partie de l'ajustement au titre des dépenses opérationnelles.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne l'UNFICYP et l'exercice 2020/21, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 51 750 100 dollars dans sa résolution 74/285, et les dépenses se sont élevées à 51 726 300 dollars, ce qui correspond à un taux d'exécution de 100 %.

Le budget proposé par le Secrétaire général pour l'exercice 2022/23 s'établit à 54 507 700 dollars, soit 23 948 700 dollars au titre des militaires et du personnel de police, 16 368 400 dollars au titre du personnel civil et 14 190 600 dollars au titre des dépenses opérationnelles. Ce montant représente une augmentation de 1,3 % (709 700 dollars) par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2021/22.

Au paragraphe 8 de sa résolution 75/299, l'Assemblée générale avait souscrit à la recommandation faite par le Comité consultatif de ne pas établir de postes de spécialiste de la planification des missions (P-4) et de spécialiste des questions d'environnement (P-3) et de supprimer un emploi de remplacement temporaire de spécialiste des ressources humaines (P-3) pour l'exercice 2021/22. Le Comité consultatif

note que le Secrétaire général présente à nouveau, dans une grande mesure, les mêmes propositions pour l'exercice 2022/23, sans se référer à la résolution de l'Assemblée générale dans le rapport sur le budget et sans qu'un changement important soit intervenu sur le terrain, qui justifierait de soumettre à nouveau les propositions. Le Comité recommande donc de ne pas créer les trois postes au cours du prochain exercice 2022/23.

Le Comité consultatif recommande donc que le montant des ressources demandées pour 2022/23 soit ramené de 54 507 700 à 54 018 600 dollars, soit une réduction de 489 100 dollars, résultant en partie de l'ajustement au titre des dépenses opérationnelles.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la MINUK et l'exercice 2020/21, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 39 827 300 dollars dans sa résolution 74/288, et les dépenses se sont élevées à 39 682 800 dollars, ce qui correspond à un taux d'exécution de 99,6 %.

Le budget proposé par le Secrétaire général pour l'exercice 2022/23 s'établit à 41 947 300 dollars, soit 734 800 dollars au titre des militaires et du personnel de police, 33 275 000 dollars au titre du personnel civil et 7 937 500 dollars au titre des dépenses opérationnelles. Ce montant représente une augmentation de 1,6 % (648 800 dollars) par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2021/22.

Le Comité des commissaires aux comptes a pris note de la situation de trésorerie et des risques financiers connexes de la Mission. Le Comité consultatif est de plus en plus préoccupé par le fait que la situation de trésorerie de la Mission continue de se détériorer, le montant des contributions non acquittées (45,1 millions de dollars) étant en février 2022 supérieur à celui des crédits ouverts pour l'exercice 2021/22 (41,3 millions de dollars).

Au paragraphe 9 de sa résolution 75/301, l'Assemblée générale avait décidé de ne pas réaffecter le poste de juriste adjoint de 1^{re} classe (P-2) relevant de la Section des affaires judiciaires et pénitentiaires du Bureau de l'état de droit et de ne pas le transformer en poste de spécialiste de la gestion des programmes (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur recruté sur le plan national). Le Comité consultatif note que le Secrétaire général soumet à nouveau la même proposition pour 2022/23 sans se référer à la résolution de l'Assemblée dans le rapport sur le budget. Le Comité considère que, par principe, les décisions de l'Assemblée doivent être appliquées. Il n'est pas entièrement convaincu par les informations données pour expliquer la proposition de réaffectation et de transformation du poste P-2 et compte que des précisions et des justifications complémentaires seront données à l'Assemblée.

Le Comité consultatif recommande donc que le montant des ressources demandées pour 2022/23 soit ramené de 41 947 300 à 41 848 600 dollars, soit une réduction de 98 700 dollars, résultant en partie de l'ajustement au titre des dépenses opérationnelles.

Monsieur le Président,

Enfin, en ce qui concerne la FNUOD et l'exercice 2020/21, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 63 343 200 dollars dans sa résolution 74/291, et les dépenses se sont élevées à 60 282 300 dollars, ce qui correspond à un taux d'exécution de 95,2 %.

Le budget proposé par le Secrétaire général pour l'exercice 2022/23 s'établit à 64 868 800 dollars, soit 38 970 300 dollars au titre des militaires et du personnel de police, 15 406 900 dollars au titre du personnel civil et 10 491 600 dollars au titre des dépenses opérationnelles. Ce montant représente une augmentation de 6,0 % (3 650 600 dollars) par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2021/22.

Le Comité consultatif recommande, à ce stade, de ne pas transformer un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) d'ingénieur(e) en poste soumis à recrutement international (P-3), les travaux dans le secteur Bravo étant presque terminés et la charge de travail correspondante s'en trouvant réduite, et de renforcer la Section du génie en réaffectant un poste soumis à recrutement national d'assistant(e) (gestion des installations), de sorte que la Section compterait 22 personnes en 2022/23.

Le Comité consultatif recommande donc que le montant des ressources demandées pour 2022/23 soit ramené de 64 868 800 à 64 669 500 dollars, soit une réduction de 199 300 dollars, résultant en partie de l'ajustement au titre des dépenses opérationnelles.

Merci, Monsieur le Président.

Déclaration du Président
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
Le 3 mai 2022

**Liquidation définitive des actifs de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice
en Haïti**

(Rapport du Comité consultatif : A/76/801 ; rapport du Secrétaire général : A/76/747)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la liquidation définitive des actifs de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH). Le rapport du Secrétaire général comporte des informations sur la liquidation définitive de tous les actifs, notamment ceux qui ont été donnés, transférés, cédés localement ou comptabilisés en pertes.

Le Comité consultatif réaffirme qu'il importe de recenser, d'actualiser et de mettre en commun les enseignements tirés des récentes liquidations d'actifs et les meilleures pratiques en la matière, et compte que le Secrétaire général actualisera et exploitera les enseignements tirés de la liquidation des actifs de la MINUJUSTH. Il compte également que le Secrétaire général veillera à ce que les recommandations du Comité des commissaires aux comptes soient appliquées afin de réduire au minimum les pertes pour l'Organisation.

Sous réserve des observations et recommandations qu'il a formulées dans son rapport, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prenne note du rapport du Secrétaire général.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Déclaration du Président

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)

Le 3 mai 2022

**Exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021**

(Rapport du Comité consultatif : A/76/807)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur l'exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, les crédits ouverts pour l'exercice s'élevaient à 484 687 100 dollars. Pour rappel, dans son rapport précédent (A/75/597), le Secrétaire général avait présenté le projet de budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, dont le montant brut s'élevait à 474 041 600 dollars (montant net : 458 822 800 dollars). Comme suite à la recommandation formulée par le Comité consultatif (A/75/633, par. 36), dans sa résolution 75/251 A du 31 décembre 2020, l'Assemblée générale avait autorisé le Secrétaire général à engager au titre de l'Opération des dépenses d'un montant maximum de 198 779 900 dollars pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, compte tenu du montant de 240 182 900 dollars qu'elle avait déjà autorisé pour l'Opération pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020 dans sa résolution 74/261 C.

À la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2559 (2020) du 22 décembre 2020, dans laquelle celui-ci avait décidé de mettre fin au mandat de la MINUAD à compter du 31 décembre 2020, le Secrétaire général, dans sa note du 5 mars 2021 (A/75/800), avait demandé à l'Assemblée générale de l'autoriser à engager des dépenses, avec mise en recouvrement, d'un montant total brut de 46 724 300 dollars (montant net : 39 917 600 dollars) aux fins du retrait responsable de la MINUAD pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Comme suite à la recommandation formulée par le Comité consultatif (A/75/839, par. 20), dans sa résolution 75/251 B, l'Assemblée générale avait autorisé le Secrétaire général à engager au titre de l'Opération des

dépenses d'un montant maximum de 45 724 300 dollars pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, compte tenu du montant de 240 182 900 dollars qu'elle avait déjà autorisé pour l'Opération pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020 et du montant de 198 779 900 dollars qu'elle avait déjà autorisé pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 dans ses résolutions 74/261 C et 75/251 A, respectivement.

Dans son rapport, le Secrétaire général indique que les dépenses engagées par l'Opération pendant l'exercice considéré se sont élevées à 477,3 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 98,5 % (contre des dépenses d'un montant de 509,3 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,0 % pour l'exercice précédent). Le solde inutilisé de 7,3 millions de dollars tient aux facteurs suivants : a) les dépenses opérationnelles ont été inférieures de 4,9 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison des dépenses moins élevées que prévu au titre des services, fournitures et équipements divers, le nombre d'actifs transférés de la MINUAD ayant été inférieur aux prévisions et les activités relatives aux programmes ayant été annulées ; b) les dépenses au titre du personnel civil ont été inférieures de 2,3 millions de dollars aux prévisions, principalement du fait que la cessation de membres du personnel international est intervenue plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé.

Le Comité consultatif s'est fait communiquer des renseignements supplémentaires sur la situation financière de la mission au 31 mars 2022. Il compte que des informations actualisées à ce sujet, notamment en ce qui concerne les contributions non acquittées par les États Membres, seront communiquées à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport. Ayant demandé des précisions, le Comité a également été informé que le montant des contributions non acquittées au titre de la MINUAD, qui était de 134,2 millions de dollars au 30 juin 2019, s'élevait à 209,2 millions de dollars fin juin 2020 et à 179,6 millions de dollars fin juin 2021. Il prend note du montant actuel des contributions non acquittées, soit 148 millions de dollars au 31 mars 2022, et de la tendance négative à la hausse de ce montant observée lors des cycles précédents. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a souligné à plusieurs reprises que tous les États Membres devaient verser leurs contributions à temps, en totalité et sans conditions.

En ce qui concerne les effectifs, le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur le taux d'occupation des postes, les demandes de contrôle hiérarchique présentés par des membres du personnel et les critères de sélection des membres de l'équipe de liquidation. Il compte que des

informations actualisées sur le taux d'occupation des postes et sur les demandes de contrôle hiérarchique en cours seront communiquées à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport. S'agissant de la sélection des membres de l'équipe de liquidation, le Comité estime que tous les critères de sélection doivent être objectifs et transparents et tenir compte de l'expérience et des compétences nécessaires à chacune des fonctions.

Le Comité consultatif prend également note des enseignements tirés de la liquidation de la MINUAD et espère que ceux-ci figureront dans les documents d'orientation et seront communiqués aux missions qui réduiront leur effectif, le cas échéant. En ce qui concerne la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUATS, il espère que les principaux enseignements et les recommandations des organes de contrôle qui ont été approuvées seront pris en compte dans les plans de transition et de fermeture des missions, l'idée étant d'améliorer la coordination avec les équipes de pays des Nations Unies et de leur transférer les activités résiduelles des missions, y compris les activités relatives aux programmes.

Monsieur le Président,

Compte tenu de la particularité de la MINUAD et de l'historique de sa situation financière, de son déficit de trésorerie (52 180 300 dollars) et de l'incertitude quant au versement en temps voulu des contributions non acquittées (147 987 400 dollars), le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale, à titre exceptionnel :

a) Prenne note du montant total de 18 953 000 dollars comprenant le solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, soit 7 344 300 dollars, et les autres produits de cet exercice, soit 11 608 700 dollars [produits des placements (533 000 dollars), produits divers ou accessoires (2 002 500 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (9 073 200 dollars)] ;

b) Examine le rapport final sur l'exécution du budget de la mission avant de se prononcer sur l'affectation du montant de 18 953 000 dollars dont il est question à l'alinéa a) ci-dessus.

Monsieur le Président, je vous remercie.